Document generated on 08/06/2025 11:35 a.m.

Mens
Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

mens

L'Ordre d'Olivar Asselin : étude sur un libéralisme de conservation canadien-français

Samuel Dalpé

Volume 14, Number 1, Fall 2013

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1032621ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1032621ar

See table of contents

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)
1927-9299 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dalpé, S. (2013). *L'Ordre* d'Olivar Asselin : étude sur un libéralisme de conservation canadien-français. *Mens*, *14*(1), 7–39. https://doi.org/10.7202/1032621ar

Article abstract

From the spring of 1934 to the winter of 1935, the French-Canadian bourgeoisie is the targeted readership of two short-lived journalistic enterprises lead by Olivar Asselin. One of those, L'Ordre, specializes itself in editorial comments relating to cultural, political and economic topics. At the heart of the intellectual turmoil created by the Great Depression, Asselin and his collaborators build up a libéralisme de conservation influenced by doctrinal conservatism and French liberalism.

Tous droits réservés © Mens, 2015

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Articles

L'Ordre d'Olivar Asselin : étude sur un libéralisme de conservation canadien-français

Samuel Dalpé
Université de Sherbrooke

Résumé

Du printemps 1934 à l'hiver 1935, la bourgeoisie canadienne-française de Montréal est le lectorat ciblé de deux brèves entreprises journalistiques sous la direction d'Olivar Asselin. L'une d'elles, *L'Ordre*, fait sa spécialité de l'éditorial et du commentaire détaillé des actualités culturelles, politiques et économiques. Au cœur du brassage d'idées qu'amène la crise socioéconomique, Asselin et ses collaborateurs mettent en chantier un *libéralisme de conservation*, sous l'influence du conservatisme doctrinal et du libéralisme français.

Abstract

From the spring of 1934 to the winter of 1935, the French-Canadian bourgeoisie is the targeted readership of two short-lived journalistic enterprises lead by Olivar Asselin. One of those, L'Ordre*, specializes itself in editorial comments relating to cultural, political and economic topics. At the heart of the intellectual turmoil created by the Great Depression, Asselin and his collaborators build up a* libéralisme de conservation *influenced by doctrinal conservatism and French liberalism.*

Dans le contexte de la crise économique et sociale des années 1930, Olivar Asselin, journaliste chevronné, résidant dans le souvenir populaire à l'adresse du pamphlétaire nationaliste incisif, se consacre à deux courtes aventures journalistiques qu'il conçoit et met sur pied. Du printemps 1934 à l'hiver 1935, *L'Ordre*, journal distribué quotidiennement à 8 000 exemplaires, et *La Renaissance*, hebdomadaire dont il n'a paru que vingt-six numéros, ont fait leurs spécialités de l'éditorial et du commentaire des actualités culturelles, politiques et économiques[1]. Asselin investit toutes ses énergies dans la fondation d'une presse libre de toute influence de parti et de clocher au sortir de longues années passées au service de la finance montréalaise[2]. Les collaborateurs qui quittent les pages du *Canada* pour suivre Asselin dans cette entreprise se rassemblent autour de l'affirmation d'un nationalisme basé sur la langue et la culture, d'un libéralisme économique sans heurt pour l'entreprise privée et la promotion d'un conservatisme sur le plan social[3]. À partir d'un

---

[1] Les emprunts à la presse étrangère représenteront jusqu'à 45 % de l'espace écrit, la critique des arts et des lettres s'en réservera 25 %, et l'analyse des événements municipaux, provinciaux et fédéraux occupera les 25 % et 35 % restant dans *L'Ordre*. Le journal se présentera dans un format de 43 cm sur 58 cm sur quatre pages, tandis que *La Renaissance* fera 35 cm sur 53 cm sur douze pages.

[2] Jeune chef de file d'un nationalisme bouillant et anticlérical au début du siècle, Asselin se transforme en militaire engagé en 1915. Dans les habits du revenant de guerre, il n'aura désormais plus le loisir de choisir ses entreprises. L'homme est endetté et la conjoncture ne favorisant pas l'embauche, les employeurs se feront rares. Asselin deviendra publiciste et rédacteur au service d'une maison de courtage puis d'une banque, tantôt dans l'arrière-cour du Parti libéral, tantôt sur le terrain politique des conservateurs.
Alban Janin, entrepreneur en construction, finance l'entreprise journalistique. Pour Hélène Pelletier-Baillargeon, l'homme d'affaires est motivé par le mécénat d'un organe de culture alors que, pour Marcel-A. Gagnon, ce financement n'avait d'autre but que la création d'un outil de chantage auprès du gouvernement provincial (Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps : le maître*, Montréal, Éditions Fides, 2010, p. 272 ; Marcel-Aimé Gagnon, *La vie orageuse d'Olivar Asselin*, préface du chanoine Lionel Groulx, vol. 2, Montréal, Éditions de l'Homme, 1962, p. 251).

[3] Du *Canada* viendront Lucien Parizeau, André Bowman et Georges Langlois. De jeunes diplômés, tels Dollard Dansereau et Jean-Marie Nadeau, se joindront à l'équipe.

examen critique des avenues politiques de l'époque, ils battent en brèche les intrusions du clergé dans le domaine social, les excès du capitalisme et critiquent les sympathisants du totalitarisme. Ces rédacteurs accordent au concept de liberté une place centrale, ce qui rappelle leur fort attachement au libéralisme politique. *L'Ordre* sera cependant coulé par le peu de rentabilité que connaît l'entreprise et par une sentence du cardinal-archevêque Rodrigue Villeneuve[4]. *La Renaissance,* quant à lui, ne durera guère plus longtemps, et Asselin, malade et épuisé, peinera à en assumer la direction[5]. Dernier jalon d'une carrière journalistique, ces deux années d'analyse et de dialogue destinées à la bourgeoisie canadienne-française correspondent au testament intellectuel d'Olivar Asselin, qui meurt peu de temps après, en 1937[6].

En cette *époque des francs-tireurs*[7], de nouvelles approches des prémisses idéologiques de la tradition émergent. Toutefois, si la crise alimente la réflexion et enjolive les sirènes du changement, la faillite

---

[4] La couverture des enjeux dans le domaine de l'éducation que mène sans relâche la salle de presse a fait du journal le zélateur bruyant d'un anticléricalisme et, ainsi, une des plus évidentes cibles à abattre pour le clergé de la province. La disparition du journal annoncée, les dernières éditions présenteront la fermeture comme un sacrifice bafouant la « liberté de parole de la presse canadienne de langue française » de même que « la liberté de parole des laïques catholiques dans les questions libres » (Olivar Asselin, « Pour répondre à deux lecteurs », *L'Ordre,* 1er mai 1935 ; « Dans les universités », *L'Ordre*, 17 avril 1935).

[5] L'équipe de rédaction de même que le traitement des sujets d'actualité n'ayant subi que de légères variations d'une entreprise journalistique à l'autre, nous considérons *L'Ordre* et *La Renaissance* comme deux moments d'une même opération.

[6] La recherche historienne s'est plus intéressée aux jeunes heures du militant nationaliste qu'à tout autre moment de sa carrière. Une certaine historiographie québécoise en fera un de ses « chevaliers du progrès », précurseur annonçant la venue de l'État-providence, la montée d'un mouvement de gauche et les luttes qui éclateront lors de la Révolution tranquille. Hélène Pelletier-Baillargeon participera d'ailleurs à maintenir Asselin en défenseur de la liberté et pourfendeur du clergé (Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps : le maître*).

[7] Tiré du titre de l'article d'Yvan Lamonde, « L'époque des francs-tireurs : les intellectuels au Québec (1900-1930) », dans Manon Brunet et Pierre Lanthier (dir.), *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Québec, Les Presses de l'Université Laval ; Paris, L'Harmattan, 2000, p. 189-212.

de l'économie et l'affliction vécue par les forces sociales n'ont pas bousculé à ce point le portrait intellectuel dans la province. La décennie de « […] la persistance des thèmes anciens et [d']un renouveau des diagnostics […][8] », comme la qualifie le sociologue Fernand Dumont, sera aussi, selon le politologue Denis Monière[9], celle des efforts pour renouveler l'appareil conceptuel avant le temps des ruptures. Les milieux intellectuels prennent ainsi une certaine distance à l'égard des grands pôles idéologiques traditionnels, rejoignant, d'une part, les propositions du socialisme ou se vouant, d'autre part, à une relecture de la tradition pour y chercher réponse aux embâcles qu'amène l'actualité. *L'Ordre*, notamment, sera le témoin de ces quêtes et de cette nouvelle appropriation des idées politiques. Influencés par le conservatisme doctrinal et le libéralisme français, Asselin et ses collaborateurs mettront en chantier un libéralisme largement défensif, dont la singularité brise la monochromie pressentie du libéralisme du milieu des affaires[10].

Depuis les années 1980, l'historiographie canadienne se trouve particulièrement animée par la question de l'influence de la pensée libérale dans les sphères économiques, politiques et sociales des XIXe et XXe siècles. Olivar Asselin, comme ses entreprises journalistiques, a retenu l'attention des chercheurs pour son esprit critique défiant les lieux communs et sa défense du libéralisme. Mais de quel libéralisme peut-il être question dans un journal titré *L'Ordre* et dont le

[8] Fernand Dumont, « Les années 30 : la première Révolution tranquille », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français,* t. 3 : *1930-1939*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, p. 14.

[9] Denis Monière, « Les fondements idéologiques de la production intellectuelle québécoise (1867-1945) », dans Paul Wyczynski, François Gallays et Sylvain Simard (dir.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, Montréal, Éditions Fides, 1985, p. 31, coll. « Archives des lettres canadiennes », t. VI.

[10] Yvan Lamonde classe le journaliste parmi les libéraux anticléricaux alors que Fernande Roy le place parmi les défenseurs de l'orthodoxie libérale classique (Yvan Lamonde, *Historien et citoyen : navigation au long cours*, avant-propos de Claude Corbo, Montréal, Éditions Fides, 2008, p. 124 ; Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe-XXe siècles,* Montréal, Éditions du Boréal, 1993, p. 90, coll. « Boréal express »).

sous-titre est *Un ordre imparfait vaut mieux que le désordre* ? En voulant cerner la promotion d'un esprit libéral dans ces journaux, les chercheurs n'auraient-ils pas fini par négliger certains fondements d'une pensée ne se ralliant pas intégralement aux *distinguos* proposés ? Les nouvelles avenues de recherche proposées par les récentes études du conservatisme au Québec et par un cadre analytique renouvelé de l'ordre libéral au Canada offrent un outillage précieux qui permet de jeter un regard neuf sur ces œuvres intellectuelles[11].

À partir de l'analyse du contenu de *L'Ordre*, nous proposons donc de montrer dans cet article comment, sous l'influence du conservatisme doctrinal et du libéralisme français, *L'Ordre* a dépassé le cadre de pensée des milieux d'affaires de l'époque sur le libéralisme politique et économique pour développer un *conservatisme libéral* tâchant d'assurer la conservation des principes libéraux au moyen de stratégies de cohésion et de référence conservatrices[12]. Les analyses ont porté sur les 353 numéros de *L'Ordre* (du 10 mars 1934 au 11 mai 1935).

Nous ancrons nos travaux dans une conception du libéralisme que nous circonscrivons aux piliers de sa structure idéologique, soit : 1) la liberté de conscience, ou formulé autrement, l'individualisme

[11] En 2000, Ian McKay présente un cadre analytique de l'ordre libéral (« *liberal order framework* »), reprenant essentiellement la définition avancée par Fernande Roy (*Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones de Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Éditions du Boréal, 1988), et met en évidence la construction intellectuelle que suppose l'idéologie. Ses éléments fondamentaux comprennent la primauté de l'individu et le caractère inviolable de ses droits, l'égalité devant la loi et les libertés civiles, et le caractère inaliénable de la propriété. Hiérarchisant ces principes abstraits sous la notion de propriété, le modèle de McKay sera contesté à la faveur d'un modèle plus souple, tel un triptyque égalité juridique-liberté-propriété modulant les rapports de ses constituants au fil de ses exploitations politiques, économiques et sociales (Ian McKay, « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *The Canadian Historical Review*, vol. 81, nº 4 (décembre 2000), p. 617-651).

[12] Le conservatisme serait donc ici à la fois positionnel, c'est-à-dire la volonté de conserver une réalité, et idéologique au sens de l'idéologie *conservatrice*, emprunts directs aux dogmes conservateurs.

moral, pondérée par une tolérance interpersonnelle ; 2) la protection de l'individu par un ensemble de droits fondamentaux, dont le premier concerne la propriété ; 3) l'égalité des individus devant les lois garantissant les libertés civiles[13].

Ce cadre conceptuel ne se veut pas normatif. Il nous permettra de créer un pôle qui, mis en relation avec ceux du conservatisme et du socialisme, nous amènera à définir l'orientation intellectuelle de nos protagonistes. Reprenant l'invitation de McKay de développer une « narration non déterministe », notre lecture de l'idéologie libérale devrait permettre de traduire la diversité de ses manifestations au Canada[14]. Les « demi-teintes idéologiques sont aussi intéressantes que les tons vifs », rappelait Roy, et en matière de mélange des genres, les années 1930 ont été une période prolifique[15].

Identité (autoréférence) libérale et de droite

Mis au banc des accusés pour les récents ratés économiques, le libéralisme est devenu matière à discussion. Plutôt que de s'emballer dans une mise à mort d'un système politico-économique, *L'Ordre* tente de promouvoir un libéralisme guidé par le sens moral et soutenu par des mesures réformistes. Dans l'effervescence intellectuelle, cette posture émerge en réaction aux projets de rénovation sociétale de tout genre et aux rédempteurs proclamés du libéralisme.

Le discours libéral québécois des années 1930 ne subit que de légères modifications suite aux effets de la crise[16]. Ce statisme vécu par Asselin le motive sans relâche dans son examen critique de diverses propositions de réforme. Ainsi, face à la tiédeur des grands quotidiens montréalais arborant l'étendard libéral, *L'Ordre* limite sa défense d'un

[13] Ce cadre d'analyse est inspiré de celui présenté par Guy Laforest, Diane Lamoureux et François Blais, *Libéralismes et nationalismes : philosophie et politique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990.
[14] McKay, « The Liberal Order Framework ».
[15] Roy, *Progrès, harmonie, liberté,* p. 61.
[16] Roy, *Histoire des idéologies au Québec*, p. 88-89.

libéralisme supérieur à la promotion stricte du libéralisme économique. Pour la petite troupe de journalistes, il apparaît impératif de fortifier la diffusion d'une « doctrine » juste, d'éloigner les partis politiques ayant délaissé leurs principes pour les aléas de l'électoralisme et de dénoncer les plumes de la « Bonne Presse[17] » qui se vendent aux plus offrants porteurs d'« idéologies[18] » : « Il ne faut donc pas confondre le libéralisme doctrinal avec la politique des partis qui se disent encore libéraux. Il n'existe plus dans le monde à l'heure actuelle de partis réellement libéraux[19]. » Selon les journalistes de *L'Ordre*, le « vrai » libéral est indépendant et agit conformément à un code moral. À la recherche d'une « doctrine », ils critiquent le libéralisme contrefait, simple véhicule relayant le matérialisme, mû par l'opportunisme politique et vidé de sens moral :

> Nos hommes politiques ne savent pas leur métier. Ceux qui se disent libéraux, et les journalistes qui les défendent, ne sont pas plus libéraux que les tories ne sont conservateurs. Dans le fond, c'est un vague libéralisme qui les guide tous, comme un rêve animal guide les vaches dans le pré, mais ni les uns ni les autres n'ont de doctrine définie[20].

L'indignation que suscitent les liens entretenus entre le gouvernement Taschereau et les grands industriels suffit pour prendre la mesure du mépris que réserve *L'Ordre* au politique. Les gouvernants, dont on dénonce régulièrement le manque de moralité, font face à un mépris populaire, voire à une démission du politique[21].

---

[17] Les guillemets marquent l'appartenance de ces mots au lexique de *L'Ordre* et de *La Renaissance*.

[18] Jean-Marie Nadeau, « Notre parlementarisme est-il viable ? », *L'Ordre*, 12 avril 1934 ; Dollard Dansereau, « L'enseignement religieux », *L'Ordre,* 25 juillet 1934 ; Lucien Parizeau, « Le libéralisme de M. Butler », *L'Ordre,* 10 novembre 1934.

[19] Jean-Marie Nadeau, « Quand l'État est prisonnier », *L'Ordre*, 17 mars 1934.

[20] Lucien Parizeau, « Gouvernement de transition », *L'Ordre*, 22 juin 1934.

[21] Le rejet du politicien se confond, plus ou moins, avec le rejet du politique, selon Dumont. Ce rejet se doublera, selon André-J. Bélanger, de l'apolitisme d'une élite durant cette période. Si cette thèse fut contestée, des présupposés qu'entendait l'*apolitisme* de Bélanger, on relève dans le discours de *L'Ordre* la mise en valeur

Tout en s'identifiant aux « véritables » libéraux, les journalistes de *L'Ordre* déclarent aussi leur appartenance à la « droite ». Les référents de ce second positionnement proviennent principalement de la situation politique française. Cette droite prend le visage des morts du 6 février 1934, des rassemblements d'anciens combattants et des appels en faveur d'un gouvernement fort, capable de mater le désordre ambiant[22]. Une droite qui incarne aussi la modération et le conservatisme, refusant les excès des fascistes comme ceux des communistes, telle l'opposition de la droite américaine aux interventions du *National Industrial Recovery Act*. Trouvant dans le qualificatif « de droite » une identité séant parfaitement à son positionnement, le journal jette la pierre aux usurpateurs du titre, qui l'instrumentalisent afin de séduire l'électorat. Ainsi, lorsque Camillien Houde se réclame de cette étiquette lors de l'élection municipale d'avril 1934, Lucien Parizeau dénonce son geste qu'il associe à une manœuvre électoraliste : « Démagogues hier, aujourd'hui hommes de droite. Le suffrage universel, où le vote de la fripouille étouffe presque toujours le vote de l'honnête homme, pouvait seul asseoir ces derrières affairistes à l'hôtel-de-ville[23]. »

Le positionnement du journal à droite est aussi motivé par la description quotidienne d'une *gauche* dont on dédaigne tout ce qui s'y trouve associé. Chez les ennemis du bon gouvernement, on retrouve cité un large spectre politique allant du socialisme français jusqu'au *New Deal* de Roosevelt, en passant par le communisme soviétique.

---

de l'« apolitisme » chez le « politique ». Ainsi, le parlementaire idéal, comme l'intellectuel idéal, serait celui qui se désintéresse des foucades d'une population – moral parce qu'indépendant, et droit parce que détaché de la corruption de l'envie. Cet *apolitisme*, que l'on pourrait penser d'un autre ordre, est pourtant lié à cette idée de la *politique* comme territoire de pouvoir malsain, périlleux à investir (André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1974).

[22] Jean-Luc Pinol, « 1919-1958 : le temps des droites ? », dans Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 1 : *Politique*, Paris, Gallimard, 2006, p. 313-314.

[23] Lucien Parizeau, « Houde, homme de droite », *L'Ordre*, 22 mars 1934.

L'Ordre partage ainsi une angoisse répandue au sujet de la montée en puissance de la force rouge en Amérique. Cette gauche, on la décrit certainement comme bien intentionnée, mais ses motifs laissent transparaître l'insouciance, le manque de réalisme et l'envie de dilapider le patrimoine individuel. Source d'inspiration, l'état de la politique française constitue un rappel constant des écueils à éviter : « C'est un système anarchique que celui qui prévaut en France, aussitôt que les Chambres sont trop à gauche. On ne s'en rend compte qu'en temps de crise[24]. » Ainsi, *L'Ordre* se défend de rentrer dans le lot des « maîtres-chanteurs » et offre, en retour, la sécurité du conservatisme : « Ici, à l'Ordre, nous serions tous à gauche, radicalement à gauche, si une intuition, partagée avec beaucoup d'autres, ne nous faisait revenir aux vieilles, vieilles idées d'avant la Révolution, sur l'individu, la famille et le rôle que l'un et l'autre jouent dans toute société organisée[25]. »

L'endossement d'une partie du programme de la Co-operative Commonwealth Federation (CCF) par les conservateurs fédéraux montre, selon le journal, comment la séduction qu'opèrent ces groupes de gauche sur les masses ébranle les vieux partis, qui n'auront que le réflexe d'englober dans leur programme les nouvelles mobilisations « démagogiques[26] ». L'examen des événements de l'actualité européenne nourrit cette crainte :

> Nous assistons, en somme, au phénomène politique dont la France et l'Angleterre offrent depuis longtemps le spectacle : la dérive, sous la poussée démagogique, des partis de droite vers les partis de gauche qui, eux, afin de conserver leur influence sur la foule, doivent accentuer leur extrémisme[27].

Le *New Deal* du premier ministre canadien Richard Bennett et le dirigisme dont use le gouvernement fédéral dans le maintien d'un

---

[24] André Bowman, « La réforme du parlement français », *L'Ordre*, 28 septembre 1934.
[25] Kifkif [Lucien Parizeau], « La démocratie et les poètes », *L'Ordre*, 10 mars 1934.
[26] Jean-Marie Nadeau, « La C.C.F. », *L'Ordre*, 18 juillet 1934.
[27] Dollard Dansereau, « La dérive vers la Gauche », *L'Ordre*, 16 août 1934.

équilibre artificiel des prix soulèvent l'ire des chroniqueurs. En réaction au travestissement annoncé des « doctrines », il résultera une volonté de s'afficher plus « conservateur » que le Parti conservateur et plus « libéral » que le Parti libéral. Au cœur de la dénaturation ressentie se trouve la transformation du rôle de l'État devenu le régulateur d'une société plutôt que le médiateur des intérêts particuliers.

On se défend toutefois de faire la sourde oreille aux propositions des organisations situées à gauche. Victimes eux-mêmes des raccourcis des polémistes, les journalistes assurent une couverture des discours dissidents de la vie intellectuelle en tentant d'éviter les *a priori*. L'engagement pris pour la liberté d'expression les y oblige. L'Action libérale nationale de Paul Gouin, dont Asselin prédit la disparition sous l'influence de Duplessis, a droit à cette médecine :

> On peut déjà être certain qu'on accusera les adeptes de l'Action libérale nationale d'un bon nombre de péchés surtout de celui de socialisme, doctrine politique dont il faut bien se garder de parler, ici, devant la multitude des gens bien-pensants! […] Contre l'adversaire que l'on veut exterminer à tout prix, il n'est pas de meilleure accusation à lancer que celle de socialisme ou encore d'anticléricalisme[28].

Radicalisation et « illibéralisation »

Pour assurer la défense du libéralisme, diverses sources d'inspiration propulsent le journal au-delà d'une simple lutte pour la sauvegarde du libéralisme classique. Dépassant la volonté de conservation du libéralisme d'origine par des emprunts à l'idéologie conservatrice, le journal construit un *conservatisme libéral*, en réaction aux assauts que subit le système de pensée libéral et aux abus que celui-ci a pu engendrer, radicalisant certains principes libéraux au point de les « illibéraliser[29] ». Le résultat permet d'observer les limites du territoire

[28] Jean-Marie Nadeau, « Shismes [*sic*] politiques », *L'Ordre*, 16 août 1934.

[29] Pierre Rosanvallon considère le rationalisme politique français et le bonapartisme comme des sources de l'illibéralisme français. La radicalisation de ceux-ci a

de l'idéologie libérale où peuvent coexister célébration du peuple souverain et élitisme, mépris des libertés politiques et promotion de l'individualisme moral.

Les rédacteurs de *L'Ordre* conviennent que la responsabilité de protéger les libertés civiles incombe au gouvernement. Ainsi, on retrouve quotidiennement des charges en règle contre les membres de la société outrepassant leurs droits au détriment des plus petits. Parmi les cibles récurrentes de *L'Ordre*, on peut citer les actionnaires, les représentants de la finance, les dirigeants des trusts et des monopoles, les investisseurs étrangers et les politiciens agissant en petits « roitelets[30] ». Les plaidoyers en faveur de la protection des droits des ouvriers et des agriculteurs sont toutefois souvent tempérés par la démonstration de l'absence d'un cadre restrictif en ce qui a trait aux agissements des individus en société. Pour le journal, pas de doute, la crise ne laisse guère d'autre choix que de se tourner vers des politiques plus autoritaires où un certain tribut devra être prélevé directement sur ces libertés civiles : « Le Canada, comme les autres pays, devra choisir entre les deux routes qui conduisent au socialisme ou au fascisme, son frère ennemi. Il reste une voie moyenne qui laisse subsister juste ce qu'il faut de libéralisme pour que l'individu ait le minimum de liberté et de sécurité[31]. »

Si l'individualisme moral reste la voie de rédemption des individus, la liberté individuelle doit être restreinte en raison de l'irresponsabilité civile qu'elle entraîne. C'est encore la crainte du désordre social qui fait primer la liberté du *collectif* sur celle de l'individu. Lucien Parizeau résume cette idée ainsi : « La liberté de l'individu, vive le législateur assez courageux pour lui préférer la liberté de la famille, du groupe, de la corporation, qui seuls comptent dans une société où le rapt, le vol et l'assassinat ne sont pas les seules

---

mené à penser la liberté comme un obstacle au libéralisme (Pierre Rosanvallon, « Fondements et problèmes de l'illibéralisme français », dans Thierry de Montbrial (dir.), *La France du nouveau siècle*, Paris, Académie des sciences morales et politiques et les Presses universitaires de France, 2002, p. 85-95).

30 Dollard Dansereau, « Nouveaux partis politiques », *L'Ordre*, 14 avril 1934.

31 Jean-Marie Nadeau, « L'État et l'évolution économique », *L'Ordre*, 16 mai 1934.

occupations des hommes[32]. » On ajoutera à ces préséances celle de l'État lorsque celui-ci intercédera en faveur du sort des Canadiens français. Motif supérieur, la survivance culturelle légitimera d'éventuels sacrifices de l'individu.

Outil de développement économique et d'avancement social, le libéralisme, sans réglementation et sans philosophie morale pour le guider, est considéré à *L'Ordre*, au même titre que les autres idéologies subversives, comme une nourriture pour l'anarchie.

> Le libéralisme, grâce auquel l'individu *fait* le progrès social en *se défaisant* des contraintes qui le gênent se prête à l'abus plus que toute autre doctrine. Quand des hommes vivant en commun ont abusé de leur liberté individuelle jusqu'à détruire la société qu'ils ont formée, il faut qu'un pouvoir extérieur intervienne et délimite à chacun d'eux un champ d'action hors duquel sa liberté ne pourra s'exercer au détriment de la liberté d'autrui. Cette intervention se manifeste par les lois. Plus le sens social est ramolli, plus les lois sont dures[33].

On réfléchit alors aux possibilités de coupler le libéralisme à des lois pouvant stimuler l'éclosion d'un nouvel humanisme porteur de *vérités*. Cet aménagement est à la fois motivé par la croyance selon laquelle le redressement de la société viendra par la réforme morale de l'individu (que l'État ne doit pas déresponsabiliser), et limité par un pessimisme concernant la capacité pour l'homme de maîtriser le monde qui l'entoure. Si certains textes laissent poindre une sympathie pour la fougue du fascisme mussolinien, on fait beaucoup état d'une autorité passant plus par la réglementation que par une direction étatique :

> Les gouvernements, sous la pression des doctrines de Gauche et, chez nous, influencés par la politique anglaise ou américaine, se préoccupent avant tout de problèmes économiques. Au lieu de

[32] Lucien Parizeau, « Pie XI, La Tour du Pin et Maurras, sociologues "matérialistes" », *L'Ordre*, 1er juin 1934.

[33] Lucien Parizeau, « Encore ce bobard ! », *L'Ordre*, 23 octobre 1934.

> réglementer l'économie nationale, de plus en plus ils prétendent la diriger. Il s'ensuit une confusion des devoirs de l'État qui est désastreuse pour le peuple même qu'on veut soulager[34].

Dollard Dansereau précise encore :

> On a distingué, à *L'Ordre*, entre l'économie dirigée, suivant la formule de Roosevelt, de Mussolini et des autres dictateurs, et l'économie réglementée, qui, en pratique, est toute autre chose. Cette dernière n'intervient pas directement dans l'organisation même de la production, permet la libre concurrence dans certaines limites prescrites par la loi […][35].

La corruption des politiciens, la lenteur du parlementarisme et l'inefficacité du suffrage universel sont sans cesse mentionnées par *L'Ordre* pour expliquer l'éternelle remise au lendemain des aménagements nécessaires. La tentation d'une gouvernance autoritaire, ayant le mandat clair de limiter des dégâts imminents au prix de la suppression de libertés politiques, est parfois difficile à taire : « Le régime d'autorité est sans doute un accident puisqu'il correspond aux besoins accidentels d'une nation ; c'est aussi un régime transitoire, car il naît d'un désordre transitoire de la société : c'est en tout cas un accident et une transition nécessaires[36]. » Les plus grandes entorses au principe libéral de propriété privée sont proposées au cours des discussions portant sur l'avenir de secteurs économiques largement investis par les trusts et les monopoles, tels que les secteurs hydroélectrique et forestier. Alors même que la Montreal Light, Heat and Power remplit des pages de publicité dans *L'Ordre*, on préconise le démantèlement de ces superstructures commerciales qui ont perverti le bon fonctionnement de la concurrence. Si Asselin ne se porte plus sans réserve à la défense du capitalisme comme il le faisait au *Canada*, il n'a toujours pas abandonné le nationalisme économique qu'il prônait dans les pages du *Nationaliste*.

---

[34] Dollard Dansereau, « L'État, homme d'affaires », *L'Ordre*, 11 septembre 1934.
[35] Dollard Dansereau, « Économie dirigée », *L'Ordre*, 9 juin 1934.
[36] Lucien Parizeau, « Gouvernements de transition », *L'Ordre*, 23 juin 1934.

L'intention est double : garder intactes les bases du libéralisme économique et tenter de réformer les pratiques du libéralisme politique. Puisque le journal n'a aucune confiance dans les systèmes de représentation existants, les propositions concrètes se font rares, et la critique empreinte de conservatisme prédomine. À titre d'exemple, le traitement du dossier de l'éducation primaire et secondaire, qui s'inscrit au nombre des attaques virulentes formulées à l'égard des interventions sociales de l'Église, est révélateur. Après des mois de commentaires, d'éditoriaux et de lettres ouvertes, il s'en dégagera une impression de *statu quo* assumé, issu de la juxtaposition d'une écriture impatiente et d'un rapport au monde défensif[37]. À une population jugée ignare et à une élite jugée irresponsable, on proposera des systèmes de suffrage et de décision basés alternativement sur l'expertise, la famille, la propriété ou, encore, l'élitisme.

Le glissement vers l'esprit de conservation viendra aussi des contradictions inévitables créées par la volonté de garder intact le caractère libéral du système, tout en le faisant passer sous une gouverne plus autoritaire, ce qui entraînera un discours de régulation, de soumission et d'ordre. Y sera associée la promotion d'un libéralisme moral de droite, éthique nécessaire à l'acceptation des contorsions idéologiques proposées. Face aux tares du système capitaliste occidental, à l'interventionnisme américain et au *socialisme* soviétique, Asselin lorgne du côté de la mère patrie.

Francophile à l'affût de toutes les actualités de la vie intellectuelle française, Asselin fonde sa lecture de l'idéologie libérale sur le dialogue établi de longue date entre l'idéologie libérale et la politique française[38].

---

[37] Ni la gauche catholique en gestation (Action catholique spécialisée, personnalisme), ni la droite nationaliste (Jeune-Canada, Jeunesses patriotes, *La Nation*) n'obtiendront la faveur du journal alors même que toutes deux remettent en question le traditionalisme canadien-français.

[38] Le républicanisme français, à la différence de celui qui se développe aux États-Unis, privilégie la souveraineté de la nation, entendue comme entité politique. Le rationalisme au sein de l'appareil français, issu de la rencontre du despotisme éclairé et des idées libérales, agit comme un processus de transformation de

Au cours du XIXe siècle, le principe libéral de la protection des libertés et des biens se développe en France autour de l'édification d'un pouvoir « Un et Raisonnable », bien avant de se porter sur des procédures représentatives. Cet État rationaliste, faisant écho à la puissance concentrée et indivisible de la monarchie, ne fait pas de la liberté une condition à la bonne gouvernance du libéralisme. Conjuguer ce culte de l'État rationaliste aux valeurs républicaines, où la liberté du citoyen se trouve définie par sa participation au corps souverain, demande au bonapartisme et au césarisme de la Troisième République de mettre en scène une reconnaissance factice du rôle tenu par le peuple. Cette culture libérale existe toujours dans les années 1930 et l'idée que la réduction des libertés civiles soit une exigence de la démocratie a fait son chemin dans la droite française.

L'affection que porte Asselin aux idées républicaines et à l'esprit de la Troisième République est connue. Il s'en explique, entre autres, dans *Pourquoi je m'enrôle* (1916), *Pourquoi on aime la France* (1917) et *De nos besoins intellectuels* (1919)[39]. À son retour de la guerre, il n'a d'autre choix que d'embrasser le libéralisme strict que partagent libéraux comme conservateurs dans le milieu des affaires. Lors de son passage à la direction du *Canada*, où il devient le défenseur de la libre entreprise, il épure presque entièrement son discours de référents républicains. Tentant de mettre en sourdine son anticléricalisme, Asselin ne conserve que les thèmes de l'instruction obligatoire et de la « nation » gouvernante. Le temps est à la peur du « socialisme d'État » et de l'« illusion corporative ». Lorsqu'il fonde *L'Ordre*, il intensifie sa critique du système libéral qu'il côtoie et revient aux thématiques du radicalisme français.

---

l'appareil étatique et module le libéralisme français (Rosanvallon, « Fondements et problèmes de l'illibéralisme français », p. 87).

[39] S'il fait vive allusion de ses sympathies pour le radicalisme français dans ces discours, Asselin fait preuve de modération au *Nationaliste,* se collant aux opinions d'Henri Bourassa (Charles-Philippe Courtois, « Le républicanisme au Québec au début du XXe siècle : les cas de figure de Wilfrid Gascon, Olivar Asselin et Ève Circé-Côté », *Bulletin d'histoire politique,* vol. 17, nº 3 (printemps-été 2009), p. 93-120).

On peut soulever l'hypothèse qu'Asselin aurait basé en partie sa critique de la démocratie libérale sur la tradition républicaine. Cela expliquerait l'articulation particulière que l'on remarque chez lui entre son goût de la loi et celui d'un État rationaliste, entre la célébration de l'élitisme et la souveraineté du peuple canadien-français, entre la volonté de préserver un État de droit et celle d'investir d'une plus grande autorité l'administration politique. La difficulté de transposer les modalités de ce libéralisme « français » à la réalité politique du Québec met en relief le conservatisme de *L'Ordre*. En exergue à certaines tirades vient parfois même refaire surface la vieille utopie du monarque éclairé[40].

Codétenteur du « salut » des Canadiens français, l'État provincial est, selon la vision idéalisée de *L'Ordre*, le bras armé du « bon sens », de l'expression authentique de la volonté de son corps bien-pensant. Or on le dépeint comme « prisonnier » du suffrage universel, des intrigues de partis politiques et, encore, de corps intermédiaires entravant son action. Jean-Marie Nadeau prône une libération de l'État :

> Le véritable rôle de l'État est-il si compliqué qu'on ne puisse pas s'entendre sur ses fonctions essentielles ? Le problème n'a rien de complexe quand l'État est libre, quand il ne s'appuie pas sur l'anarchie du suffrage universel. […] Le salut n'est pas dans les lois qui expriment les revendications contradictoires de groupements d'intérêts représentés par des partis[41].

On recherche alors les structures pouvant incarner le pouvoir de la nation sans avoir à subir les aléas de la démocratie, par exemple, en proposant des directoires de fonctionnaires à la Ville de Montréal et la formation d'un conseil économique pour la province. De même,

---

[40] Dans une lettre à un ami en 1929, il se fait encore plus clair : « La monarchie que je souhaite est une monarchie sociale ou même – le mot ne m'effraie pas – socialisante, seule puissance capable de tenir l'argent en respect et de faire régner un peu de justice dans le monde moderne » (Lettre d'Olivar Asselin à Louis Dantin, 11 avril 1929, citée dans Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps : le maître*, p. 149).

[41] Jean-Marie Nadeau, « Quand l'État est prisonnier », *L'Ordre*, 17 mars 1934.

on souhaite remplacer les députés, dépeints comme de bêtes opportunistes ou des pions à la solde d'intérêts extérieurs, par des parlementaires élus par les universités et les écoles professionnelles[42].

Alors que l'École sociale populaire et l'Action libérale nationale reprennent certains éléments des réformes endossés par le journal, chacune de leurs manœuvres est traitée comme une preuve qu'elles manipulent les masses. C'est l'État, voix unique de la nation, qui prendra les mesures nécessaires pour assurer la direction publique et non différents paliers populaires. Qu'importe si le principe libéral d'association se trouve, à la fin, froissé. À l'examen du syndicalisme catholique, soutenu par Asselin alors qu'il écrivait à la *Rente*, on préfère discourir sur la nécessité de replacer l'individu au sein de la famille (première composante entendue de la nation) ou, encore, sur les conditions offertes aux patrons d'entreprises pour relancer leurs affaires.

Asselin aura donc suivi l'évolution du libéralisme « à la française », passant de la simple défense des valeurs et des thèmes républicains à l'appropriation de sa culture « illibéralisante ». Une telle orientation, soumise quotidiennement à la critique des structures du libéralisme britannique, s'accommodera bien d'un conservatisme de droite. L'historiographie québécoise ayant associé généralement le républicanisme au libéralisme progressiste ou, encore, qualifié ses tenants de radicaux, il n'est pas surprenant que le radicalisme français n'ait pas été plus souvent désigné comme source de conservatisme durant l'entre-deux-guerres.

L'avancée du « welfarisme », qui amènera les partisans du libéralisme à se diviser en libéraux conservateurs et en libéraux sociaux, viendra brouiller les cartes des défenseurs du libéralisme « français[43] ».

---

[42] Dans son étude *The Social and Economic Thought of Olivar Asselin*, Peter Southam relie ces désirs de réformer les structures politiques, à la faveur d'une élite technicienne, aux forces progressistes américaines qui défendent au même moment des intérêts similaires (Peter Southam, *The Social and Economic Thought of Olivar Asselin*, mémoire de maîtrise (histoire), Montréal, Université de Montréal, 1970).

[43] Le débat entre les deux orientations, le plus souvent centré sur les moyens de coercition à adopter contre l'individu et son environnement, exposera la

Traditionnellement attachés à une conception de la liberté dite « positive », ils seront déchirés entre leur attachement au libéralisme dans lequel ils évoluent, sauvegardé par le cadre libéral anglais bâti sur l'idée de la liberté dite « négative », et leur volonté de fonder un libéralisme réformé, reposant sur la présence de l'État. De leurs ambitions ainsi partagées résultera la recherche d'un équilibre entre liberté positive et liberté négative[44].

Conservatisme et ultramontanisme

Pour *L'Ordre,* la crise semble avoir épuisé les ressources intellectuelles du libéralisme et laissé indéfinie la voie de sa régénération :

> Dans les palabres internationales, les hommes d'État qui, par hasard, sont restés libéraux – du moins ils le disent – invoquent la paix, la liberté, la fraternité des peuples comme autrefois, les païens leurs dieux morts en qui ils ne croyaient plus. Un bon nombre de politiciens sont convaincus que la crise est uniquement économique, quand, en réalité elle est aussi politique, intellectuelle et morale[45].

La faillite du système socioéconomique capitaliste sert chaque jour dans les pages du journal à faire la démonstration de l'incompétence et de la faillibilité de l'homme moderne. Ses plus brillants exemples de dégénérescence sont incarnés par les politiciens, les industriels, les banquiers, les patrons, appuyés par des institutions politiques incapables d'insuffler la moindre « doctrine » et corrompues par l'improductivité du « dogme démocratique[46] ». Nombre des « vérités » que l'on prescrit alors sont héritées de la tradition catholique conservatrice associée à l'ultramontanisme. Ainsi, malgré la proximité d'esprit qu'il entretient avec la tradition libérale française proclamant

« tolérance structurale » du libéralisme et ce qui le définit dans son rapport aux autres idéologies.

[44] Entre la possibilité d'agir à l'intérieur d'un cadre collectif de liberté et l'absence de contraintes à l'égard de l'individu.

[45] Jean-Marie Nadeau, « La crise et l'histoire », *L'Ordre*, 10 mars 1934.

[46] Olivar Asselin, « M. Houde s'émancipe », *L'Ordre*, 7 septembre 1934.

l'autonomie du temporel[47], Asselin ne sera pas hermétique à certaines idées du courant ultramontain.

Déjà, en 1985, Pierre Berthiaume relevait le côté paradoxal de la pensée d'Asselin. Basant ses conclusions sur des écrits antérieurs à la fondation de *L'Ordre*, Berthiaume affirmait que bien que le caractère libéral du journaliste fût indiscutable, celui-ci possédait un « mode de pensée hérité des ultramontains qui le porte à croire à une régénérescence du peuple canadien-français par l'esprit et à la notion d'autorité[48] ».

Ces deux tendances, loin de s'estomper avec l'âge et avec sa manière d'envisager le nationalisme, se radicaliseront dans les pages de *L'Ordre*. Puisqu'il est farouchement anticlérical, comment Asselin peut-il trouver matière à emprunt dans cet ultraconservatisme du XIXe siècle[49] ? L'« homme d'ordre » qu'il veut être reprend, en effet, la pensée normative de l'ultramontanisme doctrinal et revisite à sa manière le messianisme empreint de romantisme de l'ultramontanisme populaire[50].

Les violences de la guerre et, dans une moindre mesure, la révolution d'Octobre 1917 auront profondément marqué l'esprit de

---

47 Parmi les tenants de cette tradition, soulignons Lamennais, Lacordaire et Montalembert.

48 Pierre Berthiaume, « La pensée paradoxale d'Olivar Asselin », dans Wyczynski, Gallays et Simard (dir.), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, p. 380-381.

49 Nous reprendrons la définition de l'ultramontanisme que retiennent Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert dans leur synthèse *Histoire du Québec contemporain*, t. 1 : *De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Éditions du Boréal express, 1979, p. 314-316. L'ultramontanisme se présente comme un « ultra-conservatisme ». On associe ses partisans tantôt à la volonté de suivre le modèle romain et d'affirmer l'autorité et les droits du catholicisme, tantôt aux attaques qu'ils mènent contre ce qu'ils nomment le « libéralisme catholique ».

50 Guy Laperrière fait la distinction entre l'*ultramontanisme doctrinal* et l'*ultramontanisme populaire* dans son article « Vingt ans de recherche sur l'ultramontanisme », *Recherches sociographiques*, vol. 27, nº 1 (1986), p. 92-93. Selon lui, l'*ultramontanisme populaire* est le « large courant spirituel, cette mentalité, si je puis dire, qui se répand comme une traînée de poudre à partir du romantisme […] » et qui se traduit par une Église plus « aimable », plus près de ses ouailles, et par de grandes manifestations extérieures de la foi.

l'homme que l'on retrouve en 1934 à la tête de son entreprise. Lorsqu'il conspue ceux qui promettent la fin des inégalités, c'est la crainte de l'agitation sociale qui nourrit sa verve. Il dénonce plus généralement toutes sources de déséquilibre et d'anarchie dans la société[51]. La correspondance d'Asselin est à ce titre très révélatrice de la réforme que s'impose le pamphlétaire et qu'il voudrait voir adoptée comme modèle. À ses amis proches, il confie qu'il a renouvelé sa foi chrétienne et qu'il reste attaché au « sens du devoir » et à l'« ordre ». Sa vie sera faite de *missions*[52]. Celle dont il investit *L'Ordre* n'est pas de véhiculer une idéologie particulière ni d'observer le lexique d'une doctrine ; elle réside dans la promotion de valeurs qu'il considère essentielles à la vie en société. Ainsi, dans le programme qu'il publie en guise de manifeste d'ouverture, il fixe les objectifs de sa publication qui

> [p]rendra les hommes comme ils sont mais dans l'espérance de pouvoir les améliorer un peu. […] Travaillera de son mieux à mettre un peu d'ordre dans les idées, en combattant certaines balivernes dont le monde est en train de périr : démocratie, suffrage universel, diplomatie de place publique, etc.[53]

Cet axiome moral induit davantage la critique que le prêche, alliant le regard dépréciatif posé sur les institutions de pouvoir (syndicat, parlement, commission, etc.) et l'attrait pour la concentration des pouvoirs décisionnels entre les mains de personnalités éclairées.

La recherche tourmentée de solutions aux avaries de la société traditionnelle, menée par la jeunesse, enthousiasme autant qu'elle effraie les journalistes de *L'Ordre*. On encourage les entreprises indépendantes et apolitiques (la revue *Vivre*, les Jeune-Canada[54]), tout

---

[51] Parmi les sources les plus fréquemment citées, on trouve la démocratie du suffrage universel, l'ignorance de la population et l'incompétence politique.

[52] Son rôle de père, le mentorat qu'il crée avec d'autres jeunes intellectuels, son œuvre au refuge Notre-Dame-de-la-Merci et ses tâches professionnelles seront les principales missions d'Asselin.

[53] « Notre Programme », *L'Ordre*, 10 mars 1934.

[54] Dollard Dansereau, collaborateur habituel de *L'Ordre*, sera un membre régulier des Jeune-Canada (1932-1934), ayant été étroitement associé au lancement du

en dénonçant ce que l'on qualifie de lieux d'« endoctrinement » de la jeunesse (École sociale populaire, les Semaines sociales, les regroupements communistes et fascistes)[55]. Il manque à cette jeunesse un cadre solide, fondé sur un humanisme (mal défini, mais qui reprend les grandes valeurs judéo-chrétiennes) ainsi que des guides inspirants pour le diffuser. Jean-Marie Nadeau, lui-même jeune avocat débutant dans le métier, écrit :

> Quel dommage qu'il nous soit impossible de rajeunir ce qui nous tient lieu de doctrine politique ! Notre jeunesse si elle pouvait avoir davantage le goût de l'étude et de l'action, devrait essayer de trouver quelques bonnes vérités ou, comme dirait Montaigne, quelques « clartés » qui lui permettraient de comprendre quelque chose au ridicule de notre époque où tout marche à l'envers[56].

La pensée ultramontaine est aussi une inspiration en raison de sa notion d'autorité supérieure. Même si les applications restent floues, cela n'empêche pas André Bowman de proposer une vision du fascisme qui concilie ordonnances morales et individualisme moral :

> Le fascisme laisse une assez grande latitude dans la liberté de pensée pourvu que l'individu partage un certain nombre d'opinions et d'idées, jugées indispensables pour le bon fonctionnement de la nouvelle société. À part ce minimum, le citoyen est théoriquement de la nouvelle société. À part ce minimum, le citoyen est théoriquement libre[57].

La séduction qu'exerce momentanément la structure fasciste sur ces libéraux ne résistera pas à leurs prises de position contre la tyrannie politique, tant au niveau international qu'au pays, et contre les doctrines, comme les partis, qui subordonnent la pensée aux diktats

---

Manifeste de la jeune génération. Le journal n'accordera toutefois pas sa faveur au regroupement.

[55] Le corporatisme qui anime ces derniers regroupements réduit à une fonction supplétive le rôle de l'État et écarte l'idée avancée par le journal d'un État rationaliste au service du sujet collectif que représente la nation.

[56] Jean-Marie Nadeau, « Ce qu'il nous faut », *L'Ordre*, 6 avril 1934.

[57] André Bowman, « Deux philosophies politiques », *L'Ordre*, 27 juin 1934.

des dirigeants (par exemple la ligne de parti, la mainmise de l'épiscopat sur le clergé, du clergé sur ses ouailles). Toute autorité n'est pas bonne à assumer. Si « un ordre imparfait vaut mieux que le désordre », un ordre vide de sens et de principes serait la cause d'une plus grande détresse : « Le désordre et l'anarchie prêchés par les "hommes d'ordre", c'est le spectacle que donne trop souvent la société moderne. […] De plus, qu'on cesse de s'imaginer que pour corriger un monde en désordre, il faut appliquer à la fois tous les remèdes proposés[58]. »

Asselin confère de l'autorité à la parole venant du travail de l'« esprit ». Celui-ci étoffera les « vérités » qui charpenteront le « salut » de la nation canadienne-française. La médiocrité ambiante ne pouvant toutefois revêtir la tenue d'une telle charte morale, le choix de l'ordre devra prévaloir sur celui du laisser-faire. Les électeurs n'iront plus aux urnes pour être représentés, mais plutôt pour déléguer leurs libertés : « Le peuple n'a pas besoin de "serviteurs". Il veut des maîtres dignes de ce nom[59]. »

Au credo emprunté à la pensée ultramontaine se joint l'idée d'un ordre naturel devant s'exprimer dans l'organisation de la société. Dans le discours de *L'Ordre*, la société est essentiellement divisée, et le restera, en deux classes nettement définies et opposées : les travailleurs et la bourgeoisie. Le journal, qui a choisi son lectorat du côté de l'élite, en fera la pierre d'angle de toutes les réformes. Pour porter le projet d'une nation revitalisée, la tutelle morale que doit exercer la bourgeoisie sur la société viendra s'ajouter à son rôle de pourvoyeur : « Une nation ne se crée pas sans sacrifices. Pour que les sacrifices soient possibles, il faut qu'ils aient un but. L'homme d'élite veut savoir si les siens aideront l'esprit : l'homme du commun, s'ils lui donneront du pain et de la joie[60]. »

Depuis ses jeunes heures de nationaliste, Asselin oppose le spiritualisme devant servir au salut de la nation à la décadence du

---

[58] Dollard Dansereau, « Le syndicalisme féminin », *L'Ordre*, 17 septembre 1934.
[59] Jean-Marie Nadeau, « Notre parlementarisme est-il viable ? », *L'Ordre*, 12 avril 1934.
[60] Lucien Parizeau, « Trahir pour vivre ? », *L'Ordre*, 8 novembre 1934.

capitalisme et à son matérialisme. C'est à l'aune de la production intellectuelle de l'élite, du système d'éducation et de la langue, que les éditorialistes du journal prennent la mesure de la tâche à mener pour sauver le peuple de la perdition qui le guette. Si le projet missionnaire catholique des Canadiens français en Amérique du Nord, soutenu par Asselin alors qu'il écrivait dans *L'Action,* s'est dissipé, le nationalisme que prône *L'Ordre* constitue une réaction contre l'environnement politique et culturel qui risque de conduire la nation à sa disparition. L'Amérique anglophone, matérialiste et protestante reste le sujet d'une grande aversion dans les éditoriaux du directeur. Le combat mené contre l'à-plat-ventrisme spirituel ne connaîtra son dénouement qu'à la faveur de contacts renouvelés avec la France, unique source de régénération morale pour les Canadiens français.

Si l'on reconnaît l'éventuelle nécessité pour le peuple canadien-français de réfléchir à son avenir à l'extérieur de la Confédération, on préfère, avant de se lancer dans des propositions politiques, préparer et développer la spiritualité de la population[61]. Le calque ultramontain est ici manifeste. Le patriotisme n'est pas considéré comme une fin en soi. Il doit mener à un regain de vitalité de l'esprit. Ainsi, on tourne en dérision ceux qu'on appelle les « défenseurs de la Race », qui, souvent dans l'étalage d'un racisme hargneux, préfèrent les luttes économiques à la victoire intellectuelle.

La religion catholique est au cœur des idéaux qui restaureront la nation. Toutefois, on impute la promesse du destin glorieux des Canadiens français au *génie français*. C'est là une disposition que le système d'éducation devra développer davantage par le contact renouvelé des lettres françaises et la lecture des humanistes. Le prodige français devra ensuite prendre d'assaut le libéralisme, duquel il se

[61] Asselin partagera à ce sujet la modération de Lionel Groulx. Si l'on cesse de présenter le Canada comme l'espace de déploiement naturel de la nation canadienne-française, on juge le projet nationaliste caduc s'il n'est pas précédé d'un solide travail de redressement de la base sociale.

satisfait très bien. Lucien Parizeau différencie le libéralisme qui véhicule une spiritualité de celui qui laisse l'individu seul :

> Pour nous aussi il y en a deux, l'un agent de corruption sociale, qui délègue à l'individu des prérogatives disproportionnées à ses devoirs (c'est la doctrine du *laissez faire* [*sic*]) ; l'autre, élément de bien-être spirituel et moral, dont le seul tort est de s'appeler aussi libéralisme[62].

Le mysticisme personnel d'Asselin et son attachement à la tradition catholique contribuent à donner au journal un ton messianique[63]. Si les valeurs chrétiennes guident le combat à mener, l'idéal à atteindre est tout aussi chrétien :

> En réalité, il n'y a pas d'ordre nouveau à l'horizon, mais seulement l'ancien ordre chrétien qui revivra quand les gouvernements auront effectué sur les sociétés à fonds social et autres organismes capitalistes la reprise des biens qu'une législation complaisante leur a permis de voler au public[64].

D'ailleurs, le fascisme est attirant, en grande partie en raison de son usage productif de la mystique. André Bowman explique ce rapport :

> On ne saurait pourtant nier qu'en dehors de la mystique à l'usage du *vulgum pecus*, mystique d'ailleurs indispensable à l'exécution de réformes radicales dans la société, le fascisme ait créé une philosophie nouvelle de l'existence et que dans la pratique il soit d'un puissant réalisme constructeur[65].

L'historiographie, entre autres les travaux de Pierre Trépanier et de Caroline Désy, a retenu la sympathie de *L'Ordre* envers le fascisme

---

[62] Lucien Parizeau, « Encore ce bobard ! », *L'Ordre*, 23 octobre 1934.

[63] Pelletier-Baillargeon souligne la spiritualité doloriste d'Asselin, ses retraites dans les monastères, ses rapprochements avec les dominicains au moment même où il dirige *L'Ordre*.

[64] Olivar Asselin, « Entendons-nous bien », *L'Ordre*, 16 juillet 1934.

[65] André Bowman, « Deux philosophies politiques », *L'Ordre*, 27 juin 1934.

parce que ce dernier favorisait un modèle de corporatisme d'État[66]. Des faits ayant pu justifier que l'on souligne à grands traits le caractère de cette attirance, nous retiendrons la place de choix qu'occupa l'Italie fasciste dans la couverture de l'actualité internationale, les relations entretenues avec des organismes ouvertement en faveur d'un corporatisme d'État, la recherche déclarée d'un meilleur système politique et, enfin, l'unique publication des Éditions de L'Ordre, soit un court essai, *Le régime corporatif*, du jeune Walter O'Leary, cofondateur des Jeunesses patriotes. Pourtant, l'examen attentif des éditoriaux montre la mise à l'écart, quasi systématique, du corporatisme fascisant en raison du peu de mesures pouvant être appliquées au système parlementaire et de la crainte d'une vague de populisme que soulèverait son adoption. L'attrait principal du fascisme réside dans sa politique de puissance au service de la quête d'un idéal sociétal[67]. On y reconnaît les motivations et la philosophie, mais on craint pour le respect des libertés de l'individu.

Le corporatisme, dont on discute pendant toute la durée de parution de *L'Ordre*, se révèle être une matière intellectuelle dont la matrice cléricale dérange. Bien qu'il suscite un débat jugé pertinent sur la réfection de la société, le projet sera vite considéré comme une élucubration de l'esprit. Si le projet corporatiste reste « lettre morte » sur la scène politique, l'intérêt qu'on lui porte chez les membres du clergé et, dans une moindre mesure, chez les libéraux s'explique par le désir d'assister au réaménagement du libéralisme économique amoral. L'émotion suscitée par les conditions de vie d'une certaine partie de la population se traduira à court terme dans le choix d'attaquer les pratiques d'un système plutôt que d'exiger la refonte de ses structures[68].

---

[66] Pierre Trépanier, « Quel corporatisme ? (1820-1965) », *Les Cahiers des Dix*, nº 49 (1994), p. 159-212 ; Caroline Désy, *Si loin, si proche : la guerre civile espagnole et le Québec des années trente*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 13-14.

[67] Une attirance motivée par des impératifs tout à fait similaires à ceux de Groulx quand il traite du fascisme.

[68] La critique du capitaliste de *L'Ordre* s'apparente à celle du *Programme de restauration sociale* de l'École sociale populaire, sans l'enthousiasme pour le cadre corporatiste.

La préoccupation constante d'Asselin pour la séparation du religieux et du politique se conjuguera avec ce qui a tous les traits d'un « messianisme » inspiré de la pensée de Jacques Maritain pour « éluder l'impasse spirituel-temporel[69] ». Par la différenciation qu'elle établit entre « agir en catholique » et « agir au nom du catholicisme », il sera alors possible de proposer sans inadéquation un État laïque suivant un tracé catholique[70]. Si l'on fait souvent référence de manière déguisée à la pensée de Charles Maurras et de Léon Daudet, on insiste davantage sur les dangers du « politique d'abord » pouvant court-circuiter la composante canadienne-française. On critiquera d'ailleurs l'application trop « intégrale » qu'en fera la revue *Vivre*[71].

Des sensibilités empruntées au traditionalisme, on retrouvera dans *L'Ordre* le paternalisme lié à l'expression du conservatisme social, un certain pessimisme métaphysique et la valorisation de la ruralité.

Bien que la direction du journal ait ouvert ses pages à des textes provenant de plumes féminines dès ses premiers numéros, une vision rétrograde des femmes, souvent doublée de la misogynie personnelle des rédacteurs, s'impose au fil des semaines. La minorité féminine est fermement maintenue comme telle par un paternalisme englobant[72]. Le travail, en plus de constituer une menace corruptrice pour l'âme de la femme et son rôle pivot dans la stabilité des foyers, est rare et devrait être attribué aux hommes sans emploi. Quant à la question du droit de vote des femmes, on n'y réfléchit guère, jugeant déjà l'implication des hommes problématique en raison du manque de sélection appliquée à la base.

Dans plusieurs éditoriaux, Asselin affiche un pessimisme métaphysique emprunté à la philosophie traditionaliste[73]. Derrière ce

---

[69] Lucien Parizeau, « Le libéralisme de M. Butler », *L'Ordre*, 10 novembre 1934.

[70] Étienne Gilson et Jacques Maritain, *Correspondance 1923-1971 : deux approches de l'être*, éditée et commentée par Géry Prouvost, Paris, J. Vrin, 1991, p. 122-123.

[71] Lucien Parizeau, « Le libéralisme de M. Butler », *L'Ordre*, 10 novembre 1934.

[72] Celui d'un État face à sa population, d'un homme face à sa femme et ses enfants, et d'une élite face aux classes inférieures.

[73] Selon le pessimisme métaphysique du traditionalisme, l'homme, prométhéen, pèche par orgueil lorsque par ses interventions, il pense pouvoir dominer son

pessimisme s'exprime peut-être la réserve d'un chef de pupitre d'âge mûr n'ayant que rarement eu l'impression, depuis le début de son militantisme, d'évoluer dans une société prête à accepter le changement. Le remodelage d'un système ne se fait d'ailleurs qu'au prix « de querelles électorales et d'agitation démagogique[74] », écrira-t-il. Un lourd tribut à payer pour une société que l'on dit au bord de l'anarchie.

Idéalisé par Asselin comme le lieu d'un « libéralisme sain » basé sur la force de la communauté, le monde agricole est le théâtre choisi pour faire la démonstration des rénovations possibles du libéralisme. Suivant le credo du ruralisme, la campagne offre des modèles devant inspirer l'ensemble de la société, entre autres, l'implantation d'un coopératisme chez les cultivateurs et le développement des caisses populaires.

Sous influence française

Quant à la politique française, on trouve à *L'Ordre* à la fois un modèle et un contre-exemple. On trace un parallèle entre le combat de la droite pour juguler l'emprise des mouvements de gauche sur les institutions politiques françaises et la lutte à faire par le libéralisme canadien contre les forces socialistes. À la France des intrigues de couloirs, de l'instabilité, du pacifisme à outrance et des abus parlementaires, on oppose une France « véritable », celle des journées de février 1934[75], de l'union nationale, des anciens combattants, celle qui pourra brider la politique sur le terrain de conflits larvés que constitue l'Europe. La droite et les ligues d'extrême droite sont perçues comme les garantes d'une dignité nationale perdue, seules à pouvoir mener à bien les réformes constitutionnelles nécessaires. On critique vertement les organes de presse présentant le portrait noirci d'une France corrompue, explosive et dangereuse, comme on

environnement alors que sa corruptible constitution devrait être sauvegardée des ambitions du pouvoir.

74 Olivar Asselin, « L'Ordre corporatif et l'État », *L'Ordre*, 15 mars 1934.

75 Émeutes antiparlementaires parisiennes de 1934 orchestrées par les ligues politiques de droite et les associations d'anciens combattants.

ridiculisera les articles complaisants envers une France aux grands idéaux républicains.

La publication abondante dans le journal d'Asselin d'articles européens, issus de journaux majoritairement de droite, dénote une réelle volonté d'agir comme courroie de transmission entre deux mondes intellectuels. La préférence ira aux textes sifflant l'indignation et la mise en garde, que l'on juge supérieurs à la production canadienne. On y retrouve des articles tirés des grands quotidiens français, belges et suisses, dont la plus large part endosse un discours antidémocrate, antiparlementaire, nationaliste, dénonciateur de la décadence sociale, et affiche certaines sympathies fascistes[76]. On espère une reconnaissance mutuelle entre la presse locale et la presse étrangère et une inscription dans le mouvement intellectuel français.

À la fin du XIX^e siècle français, le modèle républicain originel du gouvernement représentatif est délaissé : le parlement, élu sous le thème de la sélection d'une élite indépendante, est perçu comme une « assemblée de sages et d'experts[77] ». Ce système d'aristocratie élective connaîtra de violentes perturbations au début du XX^e siècle. Dans les années 1920, la victoire des mouvements de gauche et l'ébullition populaire feront du député le défenseur des intérêts particuliers de la circonscription et du parlement, le lieu de mise en opposition des forces sociales représentées en partis. À droite comme à gauche, on constate l'impossibilité de combiner durablement une « culture sociale démocratique et une politique aristocratique[78] ».

Aussi la restriction du libéralisme politique envisagée à *L'Ordre* se fera donc en réaction à la lassitude ressentie envers le parlemen-

[76] Parmi ces quotidiens orientés à droite, on compte *Je Suis Partout, Gringoire, Le Journal, Le Matin*, *Le Figaro* et *Pourquoi Pas?* (belge). Occuperont aussi les pages de *L'Ordre,* dans une moindre mesure, les journaux prônant un libéralisme réformé dont *La Gazette de Lausanne, Le Journal de Genève, La Nation belge* et *Journal de Rouen.* On peut ajouter à ce tableau les périodiques d'orientations diverses allant du populaire *Petit Parisien* au spirituel *Sept* des dominicains, en passant par le journal des anciens combattants *Le Crapouillot.*

[77] Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée*, Paris, Gallimard, 2000, p. 259.

[78] *Ibid.*, p. 261.

tarisme partisan et la démonstration quotidienne du manque de culture démocratique des Canadiens français. Une réflexion partagée par nombre de réformateurs français des années 1920 et 1930, marqués par la guerre, et dont l'obsession sera de rendre la gouvernance du pays plus efficace. On vise un renforcement du pouvoir de l'exécutif et la rupture avec le gouvernement d'assemblée. Pierre Trépanier associe l'appartenance d'Asselin, au moment où il dirige *L'Ordre*, « à la fois au libéralisme, à l'autoritarisme et au catholicisme[79] ».

Ainsi, la ligne éditoriale du journal oppose au totalitarisme le libéralisme, à l'interventionnisme et à la recherche d'une *troisième voie* une politique conservatrice, alors qu'aux défenseurs du laisser-faire et à ceux qui se satisfont de la démocratie parlementaire on propose la réforme.

Conclusion

L'histoire intellectuelle québécoise a à réfléchir *aux* définitions du conservatisme dans la période de l'entre-deux-guerres. Depuis le XIX^e^ siècle, les « conservateurs » ont pu constituer diverses tendances. Le caractère oppositionnel du conservatisme en fait une idéologie mouvante dont la cartographie est difficile à établir. Comme pour le libéralisme, l'idéologie conservatrice ne semble pas se limiter à une seule définition et présente plutôt des orientations diverses[80]. L'historiographie récente a certainement favorisé le cloisonnement des idéologies les unes par rapport aux autres par le besoin d'un découpage intellectuel contrasté et le désir de rendre justice aux rapports de force qui s'établissent entre les divers groupes intellectuels dans le Québec des années 1930. Le caractère mouvant du conservatisme nous amène à poser la question suivante : durant la

[79] Un tel alliage, selon l'historien, pouvait trouver sa correspondance dans la tradition politique française du bonapartisme. Il commente en marge : « Cet "entre-deux" qui figure un pont entre le libéralisme et le nationalisme autoritaire n'est pas facile à cerner » (Trépanier, « Quel corporatisme ? (1820-1965) », p. 181).

[80] Frédéric Boily, *Le conservatisme au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p. 6-9.

période de l'entre-deux-guerres, peut-on identifier un conservatisme défendant les fondements libéraux ? Une telle position nécessiterait une imprégnation marquée du libéralisme dans l'ordre social des années 1920 et 1930.

Il faut alors distinguer ce conservatisme « libéral » du libéralisme conservateur pouvant se rapporter strictement à la défense du libéralisme classique (en opposition au libéralisme social). Les tenants du conservatisme doctrinal ayant déjà endossé certains principes libéraux depuis le XVIIIe siècle, il n'existe guère de possibilité de les voir placer leur désir de conservation dans une conjoncture politique, présente ou passée, qui comporte des éléments libéraux, tant que l'ordre politique et social exprimé y relève les critères de la tradition et du collectif[81].

La définition du conservatisme généralement retenue par l'historiographie de l'entre-deux-guerres sera celle du nationalisme conservateur ou du clérico-nationalisme[82]. Une idéologie partageant son influence sur les cercles du pouvoir avec un libéralisme d'affaires en place, lui aussi, depuis le XIXe siècle[83]. Il convient de s'interroger sur la participation et l'influence du conservatisme dans la mise en place et le maintien d'un ordre libéral au XXe siècle.

Le conservatisme de *L'Ordre* est à la fois de nature oppositionnelle et le résultat d'emprunts à l'idéologie conservatrice. Suivant l'approche analytique de Xavier Gélinas, qui dresse le portrait d'une droite

---

[81] Sur l'entente existant entre libéraux et conservateurs depuis 1850, voir Michel Ducharme et Jean-François Constant (dir.), « Introduction: A Project of Rule Called Canada – The Liberal Order Framework and Historical Practice », *Liberalism and Hegemony: Debating the Canadian Liberal Revolution*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 3-32.

[82] Marcel Rioux parlera de l'idéologie de conservation ou du « clérico-nationalisme », et Léon Dion du nationalisme conservatiste. Ils figeront, en quelque sorte, la notion de conservatisme au Québec avant la Révolution tranquille (Marcel Rioux, « Sur l'évolution des idéologies au Québec », *Revue de l'Institut de* sociologie, nº 1 (1968), p. 95-124 ; Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec,* Montréal, Hurtubise HMH, 1975).

[83] Roy, *Progrès, harmonie, liberté,* p. 7-27.

« multiforme » au Québec[84], on pourrait reconnaître chez les collaborateurs du journal l'exercice d'un *libéralisme de droite* ou encore d'un *libéralisme moral de droite*. Toutefois, nous questionnons la pertinence de cette dichotomie des « deux grands blocs idéologiques[85] » comme principal outil épistémologique de l'histoire intellectuelle des années 1930. La démarche, sans manquer de profondeur et de potentiel pour susciter une analyse étoffée, en viendra inévitablement à marginaliser les systèmes d'idées comme les valeurs n'ayant pas constitué le propre d'un des partis antithétiques. Notre préférence pour le report aux pôles du libéralisme, du conservatisme et du socialisme se justifie par le choix d'écarter les pressions fédératives que peuvent favoriser des détachements dyadiques. Ceux-ci, dont les deux spectres exercent l'un contre l'autre une force répulsive (l'un se définissant par rapport à l'existence de l'autre), dépisteront laborieusement la nébuleuse des alliages ayant fait fi du *limes* méthodologique[86].

Hélène Pelletier-Baillargeon, principale biographe d'Asselin, justifiait ainsi les positions du journaliste quand il œuvrait à *L'Ordre* : « Pour beaucoup de ses contemporains, comme lui, la Guerre et la Crise ont freiné les élans de leur cœur vers la gauche et incliné, par prudence, leur pensée vers le *statu quo*[87] ». Sensible aux indices ayant pu faire d'Asselin un digne précurseur de la Révolution tranquille, l'auteure doit reconnaître dans ses derniers chapitres que son « chevalier du progrès » n'est pas fait d'un seul bois. C'est alors le *statu quo* qui l'empêche de se perdre à droite. Ce genre d'analyse, qui cache difficilement son parti pris, montre une utilisation problématique du découpage droite / gauche où le « cerveau de gauche » ne peut que

---

[84] Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 21.

[85] *Ibid.*, p. 22.

[86] Nous empruntons le terme *limes* pour décrire la disparité gauche / droite à Jean-François Sirinelli dans son article « Les droites et l'Histoire », dans Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 3 : *Sensibilités*, Paris, Gallimard, 2006, p. 843.

[87] Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps : le maître*, p. 328 et 330.

rester le « cerveau de gauche » et où l'orientation idéologique se mesure en degré d'inclinaison, le *statu quo* étant l'indice plancher[88].

Les charges lancées contre les activités du clergé, dans les secteurs que les rédacteurs souhaitent voir se séculariser, ne peuvent suffire pour conclure au rejet intégral de la tradition. Derrière l'écriture offensive et réactionnaire qui sévira dans les numéros du journal, se trouve un rapport au monde beaucoup plus défensif qu'il ne pourrait sembler à première vue. Si le désir de changement est présent, celui-ci repose sur la conviction qu'un renouveau devra s'exercer à partir de l'application de valeurs et de vérités inscrites dans le passé, dans les traditions des Canadiens français (langue, religion, *génie français*) et dans ce qui est alors considéré comme l'*essence* morale honnie du libéralisme. Ainsi, le profil franc-tireur et indépendant du journal, comme le passé nationaliste nettement plus interventionniste de son directeur, ne doit pas conduire à un trop rapide rapprochement avec le progressisme.

Le champ de bataille de la Première Guerre mondiale marquera Asselin. Il y aura d'abord retrouvé sa foi catholique, qui plus que jamais sera allergique aux éléments du cléricalisme, puis renouvelé un sens profond du devoir familial et de l'impératif d'une société d'ordre. On situera son cadre de pensée dans la crispation à droite de la bourgeoisie intellectuelle, qui dans le passage d'une période d'instabilité économique et d'ébullition politique, refrénera tous les bousculements, toutes les prises de décision radicales. *L'Ordre* sera en définitive un journal proposant bien plus de diagnostics que de prescriptions. Faute de solution de rechange au parlementarisme, il en observera la réforme, faute de pouvoir remplacer le capitalisme, il en guettera les abus.

Sa crainte de la souveraineté populaire, son désaveu du parlementarisme, sa méfiance envers les abus de l'État radicaliseront sa défense de l'individu, allant jusqu'à le rapprocher des positions d'un liber-

[88] L'expression déterministe « cerveau de gauche » est empruntée à Jean Labasse cité dans Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, p. 22.

tarisme de droite. Néanmoins, la présence d'un nationalisme politique et économique ainsi que la volonté de créer un État « fort » viendront renforcer la valorisation de la liberté positive, mitigeant le positionnement idéologique. L'oscillation intellectuelle d'Asselin et de ses collègues sera marquée par le chevauchement d'impératifs se côtoyant selon les aléas de l'actualité tels que la défense de l'autonomie provinciale, de la bourgeoisie propriétaire, de l'élitisme, de l'éducation laïque ou, encore, de la société à la morale chrétienne, respectant toujours l'audace attendue d'un journal pamphlétaire, mais troublant le trait d'un programme d'ensemble.

Cette période de crise et de prospection intellectuelle soulignera et cristallisera le caractère libéral du journal qui, sans relâche, prônera l'observance de la liberté de conscience et des droits de l'individu. Réaction à la fébrilité de l'époque, l'identité libérale de *L'Ordre* et de *La Renaissance* viendra se teinter d'une dynamique de conservation, nourrie de l'ascendance du conservatisme doctrinal et du libéralisme français, tous deux pouvant constituer les poutres de soutènement d'une conception particulière du libéralisme économique et du libéralisme politique. Le nationalisme prôné par le journal sera avant toute chose un plaidoyer pour un État rationaliste, sachant s'appuyer sur une entité, c'est-à-dire le peuple et la nation. En observant les chemins suivis par les collaborateurs de *L'Ordre* à la suite de sa disparition, il n'est pas anodin de constater que la majorité d'entre eux ne soutiendront plus la cause nationaliste ; certains s'opposeront même à ses incarnations au nom d'une lecture stricte du libéralisme[89].

Alors qu'Olivar Asselin expose par son parcours erratique la mobilité intellectuelle au Québec dans ce premier tiers du XX^e^ siècle, l'examen de ses dernières œuvres journalistiques permet d'éclairer certaines zones d'ombre laissées par la rencontre du conservatisme et du libéralisme.

---

[89] À l'exception, toutefois, de Jean-Marie Nadeau qui continuera à intervenir dans le débat nationaliste et sera au cœur du remodelage du Parti libéral du Québec pendant les années 1950. Marcel-Aimé Gagnon fait le même constat dans *La vie orageuse d'Olivar Asselin*, p. 253.